



---

# L'Interassociative lesbienne, gaie, bi et trans

## Elections régionales 2010

### Ile de France

#### Questionnaire adressé aux listes candidates par l'Inter-LGBT

##### 1 ► Le Conseil régional en tant qu'employeur : promouvoir l'égalité, lutter contre les discriminations.

Avec les nouveaux textes sur la décentralisation, plusieurs milliers d'agents du personnel non enseignant des lycées sont désormais gérés par la Région. En Ile de France, le Conseil régional emploie 10 000 agents dans ses services et dispose d'un budget de 4,5 Milliards d'euros.

En tant qu'employeur public, la manière qu'il a de traiter ses salariés et particulièrement les actions mises en œuvre contre les discriminations dont ils peuvent être victimes ou qu'ils peuvent relayer ont valeur d'exemple. Les associations lesbiennes, gaies, bi et trans sont particulièrement attentives au respect du principe de non-discrimination des personnes selon leur orientation sexuelle ou leur identité de genre, et à la mise en œuvre de droits sociaux égaux pour toutes les situations conjugales des personnes.

*À l'instar d'autres collectivités locales, vous engagez-vous à mettre en place des modules de formation destinés aux agents du Conseil régional autour de la lutte contre les discriminations, notamment sur les attitudes discriminantes entre employés et vis-à-vis des administrés, intégrant de façon spécifique la question des LGBTphobies ?*

**Marie-George Buffet** : Il faut le faire pour les personnels de l'institution régionale à proprement parler, et pour celles et ceux qui tout en travaillant dans d'autres établissements – par exemple les lycées – dépendent de cette collectivité territoriale.

Des initiatives d'information et de formation doivent être régulièrement proposées, et tout doit être mis en œuvre pour que les personnels concernés y participent. C'est sur les lieux de travail que demeurent les plus fortes manifestations « LGBT phobes » qui continuent d'empoisonner les rapports sociaux et sont autant de violences douloureusement ressenties par celles et ceux qui en sont la cible. Ces stages d'information et de formation, en liaison avec la création d'un observatoire à cet égard, doivent donc être systématiquement proposés, renouvelés, financés par l'institution, pris sur le temps de travail, organisés en coopération avec les organisations LGBT et les commissions ad-hoc des syndicats quand ils s'en sont donné.

*Êtes-vous favorable à un traitement égal des agents quelle que soit leur situation conjugale (concubinage, pacs ou de mariage) notamment en ce qui concerne les avantages sociaux réservés aux couples ? droits à congés lors de la naissance d'un enfant ? accès à une crèche collective pour un enfant d'un couple en concubinage ou pacsé ? versement de primes lié au statut de pacsé à l'égal de ce qui existe pour le mariage ? ...*

**Marie-George Buffet** : Cela va de soi, et j'ajoute également en ce qui concerne le logement de fonction quand l'agent y a droit.

Les personnels de la RATP viennent de remporter, sur la question des congés, une belle victoire à cet égard, pour laquelle « HOMOBUS » n'a pas ménagé sa peine. Dans d'autres entreprises, organisations syndicales et associations LGBT spécifiques aux salariés ont également avancé dans cette voie de l'égalité.

Le gouvernement s'y refuse, on vient de le voir au Sénat avec le rejet de la proposition de loi améliorant le PACS présentée par Nicole BORVO.

Se donner des régions vraiment à gauche, c'est précisément décider d'aller dans ce sens-là. Voilà un des objectifs majeurs des candidates et candidats communistes.

## **2 ▶ Le Conseil régional et la politique éducative**

L'Interassociative lesbienne, gaie, bi et trans se mobilise auprès de tous les acteurs de la communauté éducative (les syndicats des personnels, les organisations de parents d'élèves, les syndicats de lycéens et étudiants, le monde de l'éducation populaire, etc.) sur la nécessité de prendre en compte l'orientation sexuelle et l'identité de genre, et sur l'impératif de la lutte contre les discriminations.

Le Conseil régional, qui a la responsabilité du financement des lycées, est représenté dans les Conseils d'administration de ces établissements et peut ainsi peser sur les activités menées en leur sein, notamment en appuyant financièrement les projets d'associations qui proposent des campagnes de sensibilisation à destination des élèves ou des personnels.

*Souhaitez-vous impulser des interventions, en partenariat avec les associations, dans les lycées et les CFA, pour contribuer à sensibiliser les élèves et les apprentis au respect de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre et à la lutte contre les discriminations ?*

*Comptez-vous contribuer à la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation à la lutte contre les LGBTphobies dans les établissements scolaires ?*

**Marie-George Buffet** : Impulser et mettre en œuvre : ces deux aspects de la question ne peuvent aller l'un sans l'autre.

Et, il y a urgence !

C'est tout un travail inédit à proposer et à élaborer, conjuguant la volonté politique des élu-e-s, leurs efforts et ceux des associations LGBT, des organisations syndicales des enseignants, des personnels, le rôle particulier des conseillers d'orientations, des parents, des élèves, apprentis, étudiants. Le respect de l'autre dans sa différence doit être au cœur des pratiques éducatives, au niveau de la vie scolaire mais aussi des contenus d'enseignement.

Des campagnes de sensibilisation, sont indispensables et doivent s'amplifier pour gagner en qualité, en efficacité. Et il faut aller plus loin. Il faut créer autour de chaque structure scolaire des espaces de parole, d'informations, de débats et aussi de confidentialité pour éviter tout à priori ou tout repli des jeunes sur eux-mêmes. Des outils juridiques et administratifs doivent permettre à chaque élève ou apprenti-e d'accéder à des garanties réglementaires.

Ce qui suppose à mon avis : des délégations – en quelque sorte des observatoires sur le terrain (à l'école et dans la société) regroupant des représentants des associations concernées, des personnels et directeurs d'établissements, des élus.

A cet égard prenons bien conscience de la nécessité d'efforts bien plus conséquents – j'ai envie de dire : inégalitaires – selon les villes ou les quartiers. Il y a des retard à rattraper.

### **3 ► Le Conseil régional et la politique sociale**

Les associations LGBT sont régulièrement confrontées à des situations d'urgence de jeunes LGBT en errance sociale après avoir été mis à la porte par leurs familles, ou à des situations de demandes d'aide sociale émanant de candidats à l'asile LGBT en instance d'expulsions du territoire français. Face à ces situations, les réponses institutionnelles sont souvent insuffisantes.

Le Conseil régional peut mener des politiques sociales qui correspondent à son territoire et à ses propres problématiques.

*Quelle(s) politique(s) sociale(s) souhaitez-vous mettre en œuvre dans ce cadre ?*

**Marie-George Buffet** : J'ai parlé de la création d'un observatoire et de sa composition, avec la place que doivent y avoir les associations LGBT.

Il devra se doter de lieux d'écoutes : sous toutes les formes possible aujourd'hui : téléphone vert, permanences sur le terrain, correspondant-e-s dans les quartiers, les lycées. Nous ne pouvons plus tolérer qu'une jeune personne souffre sans qu'on lui offre une main, une oreille, un regard, d'abord pour qu'elle ne se sente plus isolée, rejetée.

Et nous engagerons des moyens matériels conséquents, inédits, pour qu'enfin ces personnes puissent souffler et reprendre goût à la vie. Nous prévoyons notamment d'augmenter de façon conséquente le nombre de places en hébergement d'urgence en Ile de France pour tous les publics concernés.

#### **4 ► Le Conseil régional et le soutien aux initiatives des associations lesbiennes, gaies, bi et trans**

Des associations d'accueil et de soutien social, sportives, culturelles et militantes lesbiennes, gaies, bi et trans proposent régulièrement des manifestations importantes : tournois internationaux, festivals, etc. Ces événements témoignent d'une vivacité du tissu associatif LGBT, et ces associations sollicitent régulièrement les pouvoirs publics pour trouver une aide, notamment dans leur financement. La lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre profite à l'ensemble des Franciliens. Pourtant certains élus y sont défavorables, jugeant ces activités communautaristes. L'Inter-LGBT souligne que c'est précisément l'absence de coopération avec les pouvoirs publics qui pourrait susciter un repli communautaire et identitaire.

*Êtes-vous favorable à un soutien par le Conseil régional aux associations LGBT dès lors que celles-ci portent des projets répondant techniquement aux critères exigés par l'institution dans l'attribution de subventions ? comment comptez-vous impliquer ces associations dans le processus de réflexion des mesures à mettre en œuvre par la collectivité territoriale ?*

**Marie-George Buffet** : De ce point de vue, je pense avoir ouvert un chemin lorsque j'étais Ministre de la jeunesse et des sports. Je sais aussi que les élu-e-s communistes s'emploient avec intelligence et ténacité à ce que de tels projets au plan social, culturel, sportif, associatif voient le jour et soient menés à bien.

C'est vrai en règle générale, et ça l'est particulièrement en Bretagne et en Rhône-Alpes, où le Conseil Régional qui s'est doté de délégations à la lutte contre les discriminations, comme parfois ailleurs, les a confiées à des élu-e-s communistes.

Donc accord pour les subventions, et mise en place partout de Vice-Présidences comme celles que je viens d'évoquer, en les chargeant entre autre, de travailler dans le cadre de commissions spécifiques avec les associations LGBT, à l'élaboration et

la mise en œuvre de toute une panoplie d'activités, d'initiatives contribuant à l'épanouissement de chacun, de chacune, à la connaissance de l'autre et aux progrès de la société.

Vous avez raison de le souligner, c'est le rejet et le refus qui conduisent au repli communautaire et identitaire.

## 5 ► Le Conseil régional et la lutte contre le sida

L'Ile-de-France est en tête des régions européennes pour la contamination par le virus du sida. L'État s'est désengagé progressivement en matière de prévention, accréditant la fausse et dangereuse idée que les nouvelles thérapies suffiraient à enrayer le développement de la maladie. La prise en charge sociale des malades (notamment par l'ouverture d'appartements thérapeutiques) comme le retour à l'emploi des personnes séropositives stabilisées reste problématique.

*Comment concevez-vous le rôle du Conseil régional en matière de lutte contre le sida et de solidarité à l'égard des personnes atteinte par le VIH en Ile de France ?*

**Marie-George Buffet** : Pour être Présidente de l'Inter Groupe Parlementaire sur le SIDA, je sais le manque de moyen dont nous souffrons pour combattre cette terrible maladie, ses douloureuses conséquences, ses abominables ravages.

Du coup, les collectivités territoriales et les initiatives privées sont de plus en plus sollicitées pour y compenser.

J'ai une double conviction. S'il est indispensable de continuer à dénoncer, combattre les choix néfastes de l'État et de ceux qui le dirigent, on ne peut pas s'en tenir à cette protestation contre de nouveaux transferts de charges. Il faut agir ! Là où on est ! Parce que ce sont des centaines de milliers de vies qui sont en jeu !

Donc, opérations de prévention, à commencer par les lycées mais plus largement, et en coopération avec les départements et communes.

L'intercommunalité joue un rôle de plus en plus important.

Sachons créer sur des questions comme la prise en charge sociale des malades, leur retour à l'emploi, une sorte « d'interterritorialité », où chacune à leur niveau (local, départemental, régional) les collectivités s'engageront à travailler ensemble dans l'intérêt des malades, et contre la maladie dans tous les domaines où il faut la combattre.

Un dernier mot à cet égard. Le SIDA est générateur d'inégalités. Ce sont les plus pauvres et les plus discriminés – femmes et hommes - qu'il frappe d'abord, et le plus douloureusement.

Là encore, élu-e-s, services sociaux, associations ont beaucoup à faire. Nous avons la volonté d'y contribuer au mieux.

La baisse des crédits du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme mondial mobilise les associations de lutte contre le sida en France (Act Up-Paris, AIDES, Avocats pour la santé dans le monde, Coalition PLUS, Positive Génération, Sidaction, Solidarité Sida). Alors que l'accès universel aux traitements dans les pays les plus pauvres devient une nécessité, les opportunités d'action et les engagements politiques sont essentiels à la campagne de lutte contre le sida dans le monde.

*Dans votre région, certaines actions ou projets (prévention et soutien aux malades) de coopération internationale s'attachent à la lutte contre le sida, quelles actions souhaitez-vous mettre en œuvre dans ce champ ? comment souhaitez-vous impliquer le Conseil régional ?*

**Marie-George Buffet** : Je viens de parler des luttes contre les inégalités : les personnes qui en souffrent le plus sont une proie plus facile encore pour la maladie.

Cette situation est particulièrement alarmante en Afrique subsaharienne et de façon générale dans les pays les plus pauvres.

Je crois qu'avec la prévention comme vous le soulignez, la collectivité territoriale peut efficacement travailler dans ces domaines.

Missions sur le terrain, mise en œuvre de programmes élaborés avec les autorités et associations locales, concertations interrégionales pour éviter que tout le monde fasse la même chose au même endroit et donner une efficacité plus grande, plus généreuse à ce type de coopération...Voilà quelques principes qui doivent vite entrer dans la réalité.

## **6 ► Le Conseil régional et les droits des personnes lesbiennes, gaies, bi et trans dans le monde**

Dans de nombreux pays du monde, les droits des personnes lesbiennes, gaies, bi et trans sont bafoués. L'homophobie s'y traduit trop souvent par des persécutions, de la part de l'État, des forces de l'ordre ou bien de groupes armés. La déclaration, signée par 66 pays, en faveur des droits des homosexuel(le)s et des personnes trans demandant la dépénalisation universelle de l'homosexualité et de l'identité de genre lue à la tribune de l'Assemblée Générale des Nations Unies, à New York, le 17 décembre 2008 contribue à lutter contre les discriminations. Les associations LGBT interpellent régulièrement l'État français sur ces situations, en lui demandant d'en tenir compte dans ses relations diplomatiques, et de faire progresser les droits humains et plus spécifiquement ceux des homosexuels et des trans dans le monde.

*Dans le cadre des accords de coopération décentralisée, serez-vous vigilant quant à la situation des droits humains en général, et particulièrement des droits des personnes LGBT dans les collectivités territoriales étrangères partenaires du Conseil régional ?*

**Marie-George Buffet** : Ce doit être une règle absolue. On ne peut, à juste titre, critiquer le gouvernement et avoir une attitude similaire à la sienne quand on est aux manettes !

Donc vigilance extrême. Pas pour tourner le dos au futur et éventuel partenaire, mais pour le conduire, le pousser au respect des droits de la personne humaine, ce qui veut dire aussi respect de son orientation sexuelle et de son identité de genre.

Pierre Laurent, qui conduit la liste du Front de Gauche en Ile de France, ne cesse de répéter « l'égalité sera notre moteur ». Il a raison et vous le voyez, ce grand engagement a irrigué toutes mes réponses.